

n° 2858 da u 3 à u 9 d'ottobre di u 2024

ARRITTI

SETTIMANALE NAZIONALISTU CORSU

58^a annata

Prezzu 1,40 €

C.P. 0427 C 82046

ISSN 1262

Dispensé de timbrage

Routage 205

www.arritti.corsica



Processus Beauvau

Nouvelle résolution solennelle de la Collectivité de Corse

p.4



Le dossier corse a bien été mentionné dans la feuille de route présentée par Michel Barnier lors de son discours de politique générale prononcé devant l'Assemblée nationale le mardi 1^{er} octobre. Mais rien n'est acquis pour la suite.

Discours Barnier

Un espoir demeure, mais rien n'est acquis

Internazionale

Les indépendantistes catalans au creux de la vague

p.6-8



L'associi danu forza à e nostre lotte

L'associi fàcenu cresce e nostre lotte. Arritti hà apertu quì una rubrica per salutà u so impegnu è presentali à i so lettori. Sta settimana, parlemu di Arte Mare è di u so festivale di u filmu mediterràniu.



Arte Mare

U scopu di l'associu Arte Mare hè di prumove a creazione in Mediterràniu è di favurizà i scàmbii trà e culture cù l'arte, a literatura è u sinemà. Urganizighja cusì parechji eventi. U festivale di u filmu di donne, *Cine Donne* di veranu, chì valorizighja e donne rialisatrice. È u festivale *Arte Mare di u filmu mediterràniu*, d'autumu. À longu à l'annata, urganizighja dinù pruiezzioni è dibattiti, cum'è l'annu fattu pocu fà cù u filmu di Pierre Barnerias, *Les Survivantes** di lugliu scorsu à u *Régent* in Bastia, chì parla di e maltrattenze contr'à e donne, o cù u filmu di Muriel Cravatte, *Mothership** u 23 di settembre sempre à u *Régent*, filmu nant'à l'azzioni di succorsi in mare di l'associu SOS Méditerranée.

Arte Mare mette dinù à l'onore u libru, cù Scontri literarii di maghju tucchendu u grande Bastia sin'à a Casinca in partenariatu cù a Biblioteca patrimoniale Tommaso Prelà, è e mediateche di Bastia è di a Castagniccia *Mare è Monti*. U scopu hè di sustene è di prumove a lettura. Ci sò dinù Scontri literarii di settembre in tutta a Corsica in partenariatu cù e biblioteche di l'isula. Infine, ci hè u premiu *Ulysse*, creatu in u 2001 per ricumpensà opere di scrivani di u Mediterràniu, durante u festivale di u filmu mediterràniu.

U festivale di u filmu mediterràniu hè presidatu da Michèle Corrotti. Hè u più anzianu festivale di Corsica, creatu in u 1982, più di 40 anni! Tutti l'anni, durante una decina di ghjorni, i Corsi ponu à presu à e culture cinematografiche di *Mare Nostrum*. A programmazione hè tematica è s'apre à a literatura, a

gastronomia, a mùsica è l'arte in generale di u Mediterràniu. À tempu, ci sò cumpetizioni per ricumpensà i longhi metragi, u filmu corsu, e scole di u sinemà. Si scopre filmi è à tempu culture è paesi di u mare chì ci lea à tutti. U publicu apprezzighja assai sti scàmbii, a gastronomia cù sceffi stellati, e mostre da tutte mamme, i dibattiti, e serate in mùsica, tuttu u cumbugliu ch'accompagna e scuperte sinematografiche.

Quist'annu u festivale si tene da u 27 di settembre à u 12 d'ottobre 2024.

Di novembre, da u 20 à u 24, si tene dinù à u Spaziu Carlu Rocchi di Biguglia, *Camerà Pulitica* chì tratta di a pulitica in u sinemà.

Cine Donne mette à l'onore rialisatrice nant'à ciò ch'ella porghje a donna à a sucietà, u so sguardu, è dinù a so sorte, i so guai, i so diritti. Una manera di luttà contr'à e discriminazioni. Ssu festivale hè statu creatu trè anni fà cù u sustegnu di a Cumunità d'agglomerazione bastiaccia ma franca dinù u territoriu di Bastia per sparghjese sin'à in Marana è ancu in Balagna è u suttanacciu.

In grazia à associi cum'è Arte Mare a Corsica, è spesso Bastia, sò cità di rinomu culturale induve si passanu assai eventi, scàmbii, dibattiti, cunferenze, chì fàcenu cresce e cuscenze è e solidarietà. In u stessu tempu, rialisatori, attori, tècnichi, musicanti, scrivani, intervenanti da tutte e mamme scòprenu a Corsica è a so cultura. Un bellu testimognu di a ricchezza è a bellezza di u Mediterràniu! Longa vita à Arte Mare! ■

Accapu di a reddazione

Sam Assima

A Francia hè cummosa da u crimine tremendu d'una giuvanotta di 19 anni, viulentata è assassinata da un immigratu maruccanu di 22 anni, Taha Oualidat, chì duvia esse spulsatu da u territoriu francese dopu à avè viulentata un antra giuvanotta di 22 anni in 2019 ... I mèdia si tèchjanu di u drama è a stremadritta u strumentalizighja. Esciutu da a priggiò, l'omu hè firmatu in Francia senza cuntrollu, allora ch'ellu ùn avia nè locu per campà, nè indirizzu, nè travagliu, nè nunda per ghjustificà a so surtita. Si n'hè andatu tranquillu... pò hè smaritu sin'à ssu maladettu 20 di settembre induve Philippine hà scuntratu u so assassinu. A Francia si pone e quistioni, perchè ghjente cum'è stu perversu ùn sò micca curati, malgratu u «*risicu ch'ellu rapresentava*»? Perchè ùn hè micca statu spulsatu cum'ellu era previstu, o omanu presu in càrica da a sucietà per impediscelu di ricumincià?

À cantu à què... a sucietà si scatineghja nant'à a pòvera ghjente, chì travaglia, hè inserita socialmente, sparghje u bè in giru à ella... A stòria di Sam Assima hè stumachente. Studiente tugulese hè statu piazzatu in locu di retensione, per esse spulsatu di Corsica. Ghjuntu legalmente in Italia per seguità i so studii in 2012, hà decisu di cuntinuà in Francia in u 2015. Bramava d'esse regularizatu dopu à avè ottenutu di bella manera un diplomu universitariu di cuntabilità è un *Master of Business Administration*, di gestione d'impresu. Sh'è dinù scrittu in tesa di *management*. In 2018, l'amministrazione francese li significheghja un ubbligazione di parte di u territoriu (OQTF). Cuntinueghja i so studii dumandandu una regularisazione. In 2021, torna un OQTF di a prefettura, po torna in 2024. Malgratu u so prugettu d'impresa ind'è l'ecunomia solidaria, malgratu intervezioni da tutte e mamme, malgratu ch'ellu ùn hà più lea cù u Togò, malgratu ch'ellu ùn hà mai postu prublema in Francia, malgratu una prumessa d'impiecu... ùn ci hè nunda à fà, a prefettura li ordonna di parte. «*Hà da esse rinviatu à u Togò, un paese induv'ellu ùn hà più lee, induve nimu ùn l'aspetta, un paese particularmente instabile, toccu da offensive ripetute di gruppi islamisti, cù risichi evidenti pè e popolazioni civile*» spieca a Lega di i diritti di l'omu di Corsica. Sam Assima hà parechji diplomi, parla parechje lingue, hà una voglia tamanta u mondu di pudè custruisce a so vita quì è rende ciò chì li hè statu datu. «*U mo cutidianu difficiule m'hà datu un edea d'impresa. Aviu bisognu di vestiti, ma eru senza soldu. Aghju prupostu barattera è donu di vestiti. Ma e piattaforme in linea ùn eranu efficace. Travagliu nant'à un sistema più lindu è rapidu chì s'appoghja nant'à e nove tecnulogie cum'è l'intelligenza artificiale. Sta dimarchja si scrive ind'è l'ecunomia verde, postu ch'ella riduce lozzi tessili pulluanti per l'ambiente*» dice Sam. «*Hè a Francia chì m'hà furmatu, è oghje mi lampa fora cum'è un mullizzosu... a mo vita hè cum'un battellu nant'à un mare gattivu. À le volte in cima à u marò-sulu, à le volte incavatu... ma fieghju sempre più altu*». «*Contr'à l'espulsione d'un giovanu talente*» dice a banderola di parechji associi ch'anu manifestatu per Sam d'aostu scorsu. Cumu capisce chì ùn si dumanda nunda à un Taha Oualidat, un veru assassinu... è ch'ellu si manda à caternu un Sam Assima chì dà tutte e guarenze d'un integrazione riesciuta? Stumacheghju. ■ **Fabiana Giovannini.**

Infurmazione è cunttati : www.arte-mare.corsica
Festival 2024 : www.arte-mare.corsica/grille-2024



Discours Barnier

Un espoir demeure, mais rien n'est acquis

Le dossier corse a bien été mentionné dans la feuille de route présentée par Michel Barnier lors de son discours de politique générale prononcé devant l'Assemblée nationale le mardi 1^{er} octobre. Mais rien n'est acquis pour la suite.

«**N**ous respecterons les compétences des collectivités locales et regarderons les possibilités de les renforcer. C'est dans cet esprit en particulier que la ministre du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation reprendra le dialogue avec les élus et les responsables socio-économiques de la Collectivité de Corse.»

La formulation retenue n'a rien de très enthousiasmant. Michel Barnier aurait pu faire référence à une possibilité d'autonomie avec pouvoir normatif comme l'avait fait Emmanuel Macron lors de son discours devant l'Assemblée de Corse il y a un an à Aiacciu. Ou encore Michel Barnier aurait pu s'inscrire dans la continuité du processus de Beauvau mené par son prédécesseur Gérald Darmanin, et faire état de l'accord qui a été signé par ce dernier en vue d'une révision constitutionnelle ouvrant la voie à un statut d'autonomie.

Moins ambitieux, mais quand même plus intéressant que la formulation «service minimum» qui a été prononcée officiellement, il aurait pu rappeler les spécificités de la Corse, son caractère insulaire, les statuts dont bénéficient les autres îles en Europe, etc.

Bref, la position finalement exprimée n'a rien de très exaltant.

Cependant on pouvait craindre pire, à commencer par passer la question corse totalement sous silence, ou, pire encore, introniser Bruno Retailleau, l'actuel ministre de l'Intérieur, comme interlocuteur sur le dossier corse. La désignation de Catherine Vautrin en lieu et place de ce jacobin pur jus, laisse un espoir quant au dialogue qui sera mené. Même s'il est ténu, il est là, et le dossier corse, par ce discours, est retenu dans les priorités politiques du gouvernement en exercice.

En fait, il n'y a pas de scénario miracle. Pour que le dossier corse puisse avancer. Il faut d'abord qu'il soit inscrit à l'agenda. Désormais il l'est, et nous sommes conviés à suivre ce nouveau dialogue.

Qu'en sortira-t-il ? Comment se structurera-t-il ? Le gouvernement lui-même est frappé d'incertitude quant à sa durée et à sa capacité d'engager des politiques face à un Parlement

dans lequel il ne dispose pas de majorité effective. Donc le dialogue engagé est lui aussi tributaire de ces incertitudes. Mais quels que soient les soubresauts de la vie politique française, l'important était de ne pas disparaître des priorités politiques.

Dans le cadre du dialogue avec Madame Vautrin, la première étape sera de boucler l'année 2024 et de préparer le budget 2025 sur la question du montant de la dotation de continuité territoriale allouée à la Corse. Le complément qui avait été acquis en 2022 (30 M€) et en 2023 (40 M€), n'a pas pu être reconduit en 2024 avant que la dissolution n'intervienne. Depuis, le ton des discours a changé et le grand dérapage des finances publiques en France est dénoncé avec force, avec un accent mis à l'encontre les collectivités locales. Du coup la plus grande inquiétude domine quant à l'attribution de cette dotation indispensable pour les équilibres financiers de la Collectivité de Corse.

L'urgence est donc d'abord de boucler ce point. Que Michel Barnier ait mentionné la Corse dans son discours, avec la désignation d'un ministre en charge de renouer le dialogue avec l'Exécutif de la Collectivité de Corse, apporte quelques motifs d'espérer une issue rapide et favorable sur ce point.

Pour le reste, l'ambition du dialogue institutionnel à venir sera d'autant plus élevée que l'on réussira à rassembler autour du dossier corse des majorités transversales, en isolant les Retailleau et consorts, et en s'appuyant sur les élus des différents groupes qui ont manifesté leur volonté d'avancer favorablement.

Les nouveaux équilibres sortis des urnes de juillet dernier sont plutôt plus favorables qu'avant. Et une vérité demeure : décevoir les attentes de la très grande majorité des élus de la Corse, exprimées par des délibérations successives de l'Assemblée de Corse, serait prendre le risque d'une situation qui pourrait échapper à tout contrôle comme c'est le cas actuellement en Nouvelle Calédonie.

Parmi les priorités de cette séquence politique, le gouvernement Barnier a promis à la Corse de faire avancer le processus enclenché en 2022. Le dialogue continue. ■

Résolution solennelle de l'Assemblée de Corse et du Conseil exécutif

Le président de la République doit remplir les engagements pris par l'État

La dissolution surprise de l'Assemblée nationale par le président de la République au lendemain des élections européennes, a suspendu la procédure de révision constitutionnelle qui devait déboucher sur un statut d'autonomie pour la Corse.

Réunie ce 27 septembre, l'Assemblée de Corse et le Conseil exécutif ont demandé à Emmanuel Macron et à son Premier ministre, Michel Barnier, de saisir le Parlement conformément à la Constitution et aux engagements qui ont été pris par l'État. Voici cette résolution solennelle adoptée à l'unanimité.

Vu le processus engagé en mars 2022 entre la Corse et l'État, au lendemain de l'assassinat d'Yvan Colonna et des manifestations qui ont suivi,

Vu le cycle de négociations conduit dans ce cadre entre le ministre de l'intérieur et des Outremer Gérald Darmanin et la délégation des élus de la Corse,

Vu le discours du Président de la République devant l'Assemblée de Corse le 28 septembre 2023,

Vu la réunion conclusive du 11 mars 2024 au ministère de l'Intérieur, ayant débouché sur un accord politique large autour d'un projet d'écritures constitutionnelles dessinant l'armature d'un statut d'autonomie de la Corse au sein de la République,

Vu la déclaration politique solennelle des élus de la délégation de Corse, en date du 23 février 2024,

Vu la délibération n° 24/2023 AC de l'Assemblée de Corse du 27 mars 2024 validant le projet d'écritures constitutionnelles dans le cadre de la révision de la Constitution consacrée à la Corse,

Vu l'article 89 de la Constitution du 4 octobre 1958 prévoyant que « l'initiative de la révision de la Constitution appartient concurremment au Président de la République sur proposition du Premier ministre et aux membres du Parlement »,

Considérant l'engagement pris par le Président de la République, au nom de l'État, de mener à son terme la procédure de révision constitutionnelle permettant la mise en œuvre d'un statut



Lors de la visite d'Emmanuel Macron à l'Assemblée de Corse, le 28 septembre 2023.

d'autonomie et d'une solution politique globale,

Considérant qu'au mois de mai 2024, le projet d'écritures constitutionnelles devait être transmis à l'Assemblée nationale et au Sénat, dans la perspective d'une révision constitutionnelle qui était prévue pour déboucher, en cas de vote des deux chambres sur un texte identique, sur un Congrès avant la fin de l'année 2024,

Considérant que la dissolution de l'Assemblée nationale a conduit à la suspension de cette transmission,

Considérant la nomination de Michel Barnier comme Premier ministre le 5 septembre 2024,

Considérant le débat tenu lors de la séance de l'Assemblée de Corse du 26 septembre 2024, à l'occasion duquel le Conseil exécutif de Corse et l'Assemblée de Corse ont convenu de saisir le

Président de la République et le Premier ministre afin de relancer la procédure de révision constitutionnelle consacrée au statut d'autonomie de la Corse et de la faire aboutir dans les délais prévus, ainsi que de poursuivre les travaux relatifs à la construction d'un nouveau pacte budgétaire, financier et fiscal,

L'Assemblée de Corse et le Conseil exécutif de Corse

Demandent solennellement au Président de la République de saisir au plus tôt le Parlement sur proposition du Premier ministre, du projet de révision constitutionnelle sur la base des écritures constitutionnelles entérinées avec le ministre de l'Intérieur le 11 mars 2024, et validées par l'Assemblée de Corse dans sa délibération en date du 27 mars 2024. ■

Pensez-y!

Vous pouvez vous abonner en ligne
www.arritti.corsica/abbunamentu





Gouvernement Barnier

Pour R&PS, « des nominations inquiétantes »

Dans un communiqué, la fédération Régions & Peuples Solidaires s'inquiète de certaines nominations de ministres et rejoint notamment par ce biais l'Assemblée de Corse concernant la nomination de Bruno Retailleau au ministère de l'Intérieur quant au devenir du processus de Beauvau...

« **P**rès de deux mois après la démission de Gabriel Attal et de ses ministres, Michel Barnier a enfin constitué son gouvernement. Régions et Peuples Solidaires tient à réagir après la nomination de plusieurs ministres connus pour être hostiles aux idées régionalistes, aux langues régionales et à l'autonomie des territoires.

La nouvelle ministre de l'Éducation nationale, Anne Genetet, a non seulement voté en 2021 contre la loi Molac relative à la protection des langues régionales et à leur promotion; elle a aussi appartenu au petit groupe de parlementaires qui est à l'origine de la censure par le Conseil constitutionnel de plusieurs des articles de cette loi votée à une large majorité au Sénat comme à l'Assemblée nationale, ce qui restreint l'usage des langues régionales dans les actes de l'état civil et ce qui proclame comme inconstitutionnel leur apprentissage dans les écoles publiques par immersion

L'arrivée, au ministère de l'Intérieur, de Bruno Retailleau est également un très mauvais signal. Connue pour ses prises de position opposées à la réunification de la Bretagne et à la ratification par la France de la Charte européenne des langues régionales ou

minoritaires, le nouveau pensionnaire de la place Beauvau s'est toujours montré réfractaire à la reconnaissance du peuple corse et il a pris des positions hostiles aux accords de Beauvau négociés par son prédécesseur en vue de l'autonomie de la Corse.

Face à cette nouvelle donne gouvernementale, R&PS exprime des inquiétudes et appréhende le discours de politique général du Premier ministre du 1^{er} octobre. » ■

François Alfonsi, président de Régions & Peuples Solidaires.

Publicité

Vous souhaitez faire paraître votre publicité dans ARRITTI, contactez **Ange Giovannini** au 06 81 54 73 98

ou arritti2@wanadoo.fr

Vous pouvez aussi envoyer un message via notre site internet www.arritti.corsica

Umo parè
par François Joseph Negroni

Vers un dispositif innovant pour le tourisme

Ces dernières semaines, une nouvelle manière de penser le tourisme aérien a été présentée par l'Exécutif de Corse et le président du Conseil exécutif Gilles Simeoni. Il serait aujourd'hui impossible de dire que le tourisme n'est pas un axe majeur de l'équation économique de la Corse. En représentant près de 40% du PIB, il s'agit même d'une clé indispensable. Dans l'optique d'une construction nationale harmonieuse, respectueuse du peuple et de la terre, des choix doivent être faits. Nous savons que l'idéal national ne peut pas reposer uniquement sur le tourisme, encore moins sur un tourisme de masse compressé sur les deux mois estivaux. La Corse doit être un fleuron de l'industrialisation dans des secteurs innovants comme les nouvelles technologies ou les énergies renouvelables. Elle doit également penser un système de maillage territorial mêlant un développement urbain et rural, tant au niveau médical qu'au niveau de l'accès à une administration de proximité.

Le tourisme est et restera un secteur indispensable dans le développement économique de la Corse de demain, mais il est important de repenser le modèle.

Ainsi, le dispositif novateur et innovant porté par la majorité territoriale, nommé « achat de flux passagers », permettra in fine d'attirer un tourisme ciblé, économiquement dynamique, et beaucoup plus étalé sur la saison. En effet, ce procédé d'induction de flux passagers permettra à des destinations attractives (Strasbourg, Toulouse, Nantes, Bordeaux, Milan, Rome, Francfort, Londres, Genève et Charleroi) de relier les quatre aéroports corses tout au long de l'année. En ce sens, un nombre de passagers est imposé chaque mois, pour chaque ligne, ce qui entraîne une baisse du pic de saisonnalité en juillet et août, et un flux de passagers nationaux et internationaux important lors des périodes creuses. Ce dispositif aura donc un impact considérable sur l'ensemble de la société en ce qu'il permettra un développement harmonieux, non seulement du tourisme, mais également de l'agriculture, du commerce, entre autres.

C'est dans ce sens que la Corse doit se diriger, vers un développement économique sans oublier ses racines et ses valeurs. ■

Tiré d'ENBATA, hebdomadaire grand frère d'Arritti édité au Pays Basque nord par le mouvement abertzale (patriote basque), cet intéressant article est signé Ellan Duny-Pétré, ami de Jakes Abeberry, fondateur d'Enbata. Il fait le point sur la situation en Catalogne.



Salvador Illa (PSOE), président du gouvernement et Josep Rull (Junts) président du parlement catalan.

Les indépendantistes catalans au creux de la vague

L'élection du président socialiste Salvador Illa le 8 août a vu se briser l'alliance des formations indépendantistes catalanes. L'ex-président en exil Carles Puigdemont n'a pu siéger, malgré l'approbation par l'Espagne d'une loi d'amnistie restée très partiellement appliquée. Le Parlement catalan sera dirigé par un souverainiste de Junts. La coalition possible des formations abertzale ERC, Junts et CUP ne totalise plus que 44% des suffrages, toutes trois tenteront de se relancer pour regagner du terrain.

Fort d'un bon résultat électoral obtenu aux élections régionales du 12 mai, le PSOE (28% des voix) est parvenu à revenir aux commandes en Catalogne, en négociant le soutien des indépendantistes d'Esquerra Republicana de Catalunya (ERC) et de la gauche radicale En Comú. Au prix d'un pré-accord politique qui prévoit la capacité pour la région de gérer la totalité des ressources fiscales, recettes et dépenses. Une vieille revendication qu'à ce jour, seuls les Basques détiennent sous la forme du « concierto economico ». Le système est assorti d'une règle de solidarité à l'égard des régions autonomes espagnoles plus pauvres.

Quatorze ans après en avoir été évincé par une majorité indépendantiste, le PSOE récupère ainsi le pouvoir dans le pays. Le soutien d'ERC n'est pas une nouveauté. De 2003 à 2013, une coalition de ce type a gouverné durant deux législatures. C'est aussi le cas à la mairie de Barcelone où un accord contre-nature PSOE-PP-En Comú a permis d'évincer Junts, le parti de Carles Puigdemont. Pour ERC, tourner casaque a été une décision

difficile, approuvée en interne par seulement 53,6% de ses 8.700 membres. Accusations de trahison et autres « baisers de Judas » ont fait florès dans et autour d'Esquerra, qui redoute de se retrouver dans le rôle de l'âne qui porte le vin et boit de l'eau : « Astoak arnoa ekartzten eta ura edaten... ». La nouvelle coalition gouvernementale demeure fragile, avec seulement une voix de majorité ; jusqu'au dernier moment, elle n'était pas acquise. Le nouveau président catalan Salvador Illa a constitué un gouvernement dont le noyau dur est socialiste, des personnalités indépendantes et des catalanistes « modérés » issus de l'ancienne CiU ou proches d'ERC venant en appoint.

En route vers la fédéralisation de l'État

L'avenir dira si le contenu de cet accord politique, et le transfert de la compétence fiscale qu'il entraîne, sera complètement respecté par le PSOE. Il fait déjà beaucoup de vagues en Espagne, de la part bien entendu de la droite mais aussi de caciques socialistes, en particulier de présidents de régions qui font valoir la violation du principe d'égalité entre tous les

citoyens et le risque de discriminations. Quant au Premier ministre Pedro Sanchez, il chante victoire et assure que peu à peu l'Espagne s'achemine simplement vers une « fédéralisation » de l'État. Un projet que la gauche sort périodiquement de son chapeau depuis des années, puis oublie aussitôt. Historiquement, le PSOE ne peut aisément diriger l'État que s'il est aux commandes dans deux fiefs, la Catalogne et l'Andalousie qui pour l'instant lui échappe. Pedro Sanchez se targue à juste titre d'être parvenu à gagner du terrain en divisant le camp souverainiste catalan, à contenir ses velléités « séparatistes », tout en conservant l'essentiel du statu quo. Il marginalise les irréductibles de Junts renvoyés à leur impuissance en exil. Autant de méthodes politiques vieilles comme le monde. L'histoire de la disparition progressive de la souveraineté basque voici quelques siècles n'est faite que de cela. Seule consolation pour Junts (deuxième force politique avec 21,61% des voix), Josep Rull, député de cette formation dirigée depuis la Belgique par Carles Puigdemont, a été élu président du Parlement catalan, avec le soutien d'ERC et de

Candidatura d'Unitat Popular (CUP) qui sont parvenus à se mettre d'accord sur un candidat... resté incarcéré pendant trois ans pour sa participation au référendum d'autodétermination. Le rôle de Josep Rull sera évidemment de cadrer le pouvoir de l'exécutif socialiste dans le bon sens. Salvador Illa avait en vain offert le poste à ERC.

Treize jours après l'élection de Salvador Illa, la fragilité de l'accord PSOE-ERC est apparue au grand jour avec une déclaration de la ministre du Budget et vice-présidente du gouvernement espagnol, Maria Jesús Montero. Elle a déclaré que la réforme fiscale catalane « n'est en rien un "concerto economico", ni une réforme de l'usage des finances ».

Aussitôt, ERC a tapé du poing sur la table : elle menace de faire sauter le gouvernement espagnol en refusant de voter le prochain budget. Cette réforme complexe va se mettre progressivement en place pendant au moins deux ans. Ça promet. Et l'on devine le petit sourire en coin de Carles Puigdemont depuis sa résidence de Waterloo.

Carles Puigdemont à Barcelone

L'élection du nouveau président catalan a été émaillée d'un événement important. Le matin de l'élection du 8 août, l'ex-président Carles Puigdemont a fait une apparition annoncée à Barcelone où il a prononcé un discours public sous « l'Arc de Triomphe », devant 4.000 de ses partisans. Aujourd'hui député régional, le leader souverainiste, exilé depuis sept ans à Bruxelles, a joué son va-tout en testant la réalité de la loi d'amnistie. Il souhaitait siéger au Parlement catalan le jour du vote. Les autorités espagnoles l'en ont empêché. N'étant pas encore jugé, Carles Puigdemont espérait, au regard des circonstances, obtenir du gouvernement un habeas corpus¹. Pour éviter de finir en prison, il a préféré repartir en Belgique au bout de quelques heures, semble-t-il grâce à la complicité de quelques policiers locaux, les Mossos d'Esquadra. L'opération réalisée de main de maître, au nez et à la barbe de policiers hyper-mobilisés, a fait grand bruit et déclenché la colère des magistrats, en particulier du juge

de la Cour suprême Pablo Llarena qui rêve d'inscrire Carles Puigdemont à son tableau de chasse et donc maintient en vigueur les ordres de détention.

La loi d'amnistie obtenue le 13 mars par Junts, au terme d'une négociation au couteau a permis au Premier ministre espagnol Pedro Sanchez de conserver le pouvoir. Mais un certain nombre de juges, soutenus par une partie de l'opinion, font tout pour ne pas la respecter. Ils multiplient de nouvelles procédures sur des chefs d'inculpation inédits : haute trahison et détournement de fonds publics. Cour suprême, tribunal supérieur de justice et Audiencia Nacional ne sont guère d'accord sur l'interprétation des textes, immense est la disparité de leurs critères d'application. La « mort civile » de nombreux leaders et cadres politiques est toujours en vigueur. Seuls 20% de près de 800 dossiers en cours ont vu s'appliquer la loi d'amnistie. Cela concerne pour l'essentiel des fonctionnaires, une cinquantaine de policiers, quelques jeunes militants et bien peu d'élus. Parmi les dirigeants en vue, seuls l'ancien ministre de l'Intérieur Miquel Buch (Junts) en a bénéficié, ainsi que la secrétaire générale d'ERC Marta Rovira, blanchie de toute accusation et revenue d'exil le 11 juillet.

Aggiornamento nécessaire chez les indépendantistes

À la rentrée, un nouveau scénario politique va s'ouvrir. Pour l'instant, Carles Puigdemont n'a pu effectuer son grand retour sur la scène politique. Mais il tient toujours Pedro Sanchez par le collet. Celui-ci a impérativement besoin des six élus de Junts au Parlement espagnol pour gouverner. Junts peut le mettre en minorité, le pousser à la dissolution, mais c'est là une bombe atomique dont les souverainistes seront aussi les victimes, tant le retour probable de la droite espagnole serait catastrophique. Nous sommes bien dans une logique de dissuasion nucléaire. D'ici décembre, le budget de l'État espagnol sera voté, c'est le prochain bras de fer. Junts choisira-t-il de s'opposer au PSOE au sein du Parlement catalan et de le soutenir au Parlement espagnol ? Gageons que Carles

Plan national pour la langue

La Generalitat disposera d'une marge de manœuvre pour définir les taux de la TVA et de la taxe sur les hébergements touristiques. La taxe catalane sur les jeux passera de 10% à 55%. Elle concerne le mégaprojet du casino Hard Rock à Salou qui a suscité de durs débats. La pression fiscale sur les foyers disposant de revenus inférieurs à 33 000 euros sera réduite. En revanche, le taux des droits de succession ne sera pas modifié : cette question fait l'objet d'une intense rivalité entre les régions autonomes, celle de Madrid ayant baissé ce taux pour attirer les grandes fortunes.

Un second point concerne l'usage social de la langue catalane qui voit sa pratique baisser chez les jeunes : seulement 25% l'utilisent comme langue habituelle pour s'exprimer, face à 49% en espagnol. La Generalitat va créer un département de politique linguistique chargé de mettre en œuvre un Plan national de la langue d'ici à trois mois. Remis en cause par plusieurs décisions judiciaires, le caractère véhiculaire du catalan dans l'enseignement sera garanti, il en sera de même quant à l'offre linguistique dans les services de santé.

Une instance commune entre Barcelone et Madrid contrôlera la part des investissements de l'État en Catalogne. L'an dernier, elle ne se situait qu'à 50% des engagements du pouvoir central. La Generalitat sera davantage présente sur le plan international comme à l'UNESCO où siègent déjà la Flandre et le Québec, ainsi qu'au sein de l'Union pour la Méditerranée.

Enfin, en matière de logement, un plan d'urgence sur la période 2024-2030 prévoit la construction de 50 000 appartements, ainsi qu'une politique de réhabilitation de l'habitat ancien et la mise à disposition de logements sociaux.

À noter que pendant la négociation de ce pré-accord, le gouvernement espagnol a consenti à débloquer 1,5 milliard d'euros en faveur des institutions catalanes. Cela correspond au transfert d'un important fonds de recherche et à la gestion des bourses universitaires. ■

Le contenu du pré-accord PSOE-ERC

Il concerne essentiellement le pouvoir fiscal et pour l'instant n'a pas été formellement signé entre les deux formations. La Catalogne sort du régime commun par une modification de la Loi organique sur le financement des communautés autonomes (LOFCA). Désormais, la Generalitat ou gouvernement catalan collectera dès 2026 l'impôt sur le revenu, la TVA, l'impôt sur les sociétés et les taxes spéciales. Cette formule est proche du système du cupo ou quote-part que pratiquent les quatre députations du Pays Basque dans le cadre du « concerto económico », une référence que le gouvernement socialiste espagnol refuse d'utiliser. Il préfère parler de « financement particulier ». En principe, le gouvernement catalan détiendra les « clefs de la caisse », à charge pour lui de reverser au pouvoir central les sommes correspondant aux compétences que ce dernier détient en exclusivité (défense, diplomatie) ou à des institutions communes, la Sécurité sociale, la Couronne ; ainsi que la part de la solidarité à l'égard des autres régions moins riches, par le biais de versements compensatoires. Les socialistes insistent beaucoup sur cette solidarité afin de calmer les critiques provenant d'autres régions autonomes. ■

Puigdemont jouera aux équilibristes. L'occasion est unique.

Il préférera continuer à négocier avec le Premier ministre espagnol, à lui faire subir « le calvaire » pour chaque proposition de loi, comme du temps de Zapatero.

En attendant, la rentrée catalane sera marquée par les congrès d'ERC, Junts et CUP. Tous vont redéfinir leurs démarches politiques respectives, en tenant compte du nouveau rapport de force. Ils doivent en outre mieux rassembler et convaincre leurs électeurs pour surmonter l'érosion qui a marqué le scrutin régional du 12 mai. L'indépendantisme reste puissant, mais un mouvement de quelques points a suffi pour qu'il perde la majorité. Une frange de l'électorat abertzale a préféré glisser vers les socialistes. Elle a mal supporté sur la durée la confrontation d'une violence inouïe avec l'Espagne sur fond de déclaration d'indépendance, l'absence de résultats tangibles, l'impasse stratégique et le prix à payer avec une répression féroce. Un aggiornamento est donc à l'ordre du jour chez les abertzale catalans. Pour certains, cela passe par le renouvellement de leurs équipes dirigeantes.

Rupture, rivalité et méfiance

Le renversement d'alliance d'ERC est à cet égard significatif de la part des indépendantistes républicains qui font le choix du pragmatisme. Alors que les autonomistes gestionnaires de CiU, devenus Junts, sont devenus les purs et durs quelque peu enfermés sur leur Aventin. La rupture, la rivalité et la méfiance entre ERC et Junts sont aujourd'hui si fortes que des années seront nécessaires pour bâtir une nouvelle alliance entre les deux frères historiquement rivaux. À cet égard, la prochaine Diada (Aberri Eguna catalan) le 11 septembre prochain, sera significative de l'état des troupes et du climat général.

Le PSOE est désormais le parti central en Catalogne. Dans les mois qui viennent, il fera tout pour diluer le contenu de l'accord fiscal, bien que Pedro Sanchez soit convaincu d'une chose : il a besoin d'une alliance de longue durée avec ERC, pour se maintenir au pouvoir en Catalogne et en Espagne. Enfin sur le long terme pour les formations abertzale, demeure pendant la grande question non résolue en Europe : comment, par des moyens démocratiques, un peuple dominé et structurellement minoritaire peut-il faire plier un État central et obtenir la souveraineté, quitte à opter ensuite pour une souveraineté-association ? ■ **Ellan Duny-Pétré.**

1. Habeas corpus : notion juridique qui énonce une liberté fondamentale, celle de ne pas être emprisonné sans jugement, contraire de l'arbitraire qui permet d'arrêter n'importe qui sans raison valable. Ce principe est à la base de l'État de droit, il a été initialement adopté par le Parlement britannique en 1679.

Israël

Succès militaire, échec politique



En alignant les scalps de l'essentiel des dirigeants du Hezbollah, dont la figure emblématique d'Hassan Nasrallah, après avoir atteint un très grand nombre de ses cadres intermédiaires par un ingénieux stratagème de piégeage de leurs moyens de communication interne, la supériorité militaire d'Israël a manifestement remporté la bataille du Sud Liban avant même qu'elle ne soit véritablement déclenchée.

La supériorité des services de renseignements israéliens est apparue décisive dans cette offensive. Alors que tous les dirigeants du parti chiite se savaient menacés, et donc utilisaient des procédures sécurisées pour se protéger, Israël les a toutes déjouées, jusqu'au plus haut niveau.

C'est dire si ses agents sont puissamment infiltrés dans la direction sortante du Hezbollah, plus encore que dans les rangs du Hamas puisque Yahya Sinouar, leur ennemi juré, court encore un an après le déclenchement de la guerre suite aux massacres du 7 octobre.

Face à cette intrusion massive au cœur de ses systèmes de sécurité au plus haut niveau, le Hezbollah est obligé de se remettre en cause et de se réorganiser de fond en comble. Car il y a fort à parier que la capacité d'espionnage qu'Israël a mis en place dans ses rangs ne va pas disparaître comme par enchantement, et que toute velléité de riposte sera aussitôt connue de l'armée israélienne qui pourra alors l'étouffer dans l'œuf. Pour le court et moyen terme Israël est maître du jeu militaire au Sud Liban.

Pour le long terme, la purge radicale opérée au sommet du Hezbollah lors de cette bataille secrète va générer une nouvelle direction de l'organisation dont l'ADN sera de cloisonner à tout va pour essayer de garantir sa sécurité. De toutes façons la direction issue de la guerre gagnée par le Hezbollah en 2006 était tellement pistée par les services d'espionnage d'Israël que la seule option possible pour l'organisation armée était de la remplacer de fond en comble. Ce qui aurait pris des années en temps normal, au prix d'une guerre interne potentiellement fratricide, Israël l'a accompli en trois semaines. La réorganisation du Hezbollah se fera donc à partir d'une place nette, et, à moyen terme, cette force armée, qui peut compter sur l'appui de l'Iran pour se reconstituer, resurgira aux frontières du Liban.

Car le talon d'Achille de l'armée israélienne est la politique menée par son gouvernement, incapable de trouver le chemin d'une solution politique à la question palestinienne.

À ce jour, de « la rivière à la mer », du Jourdain à la Méditerranée, vivent 15 millions de citoyens, pour moitié palestiniens et pour moitié israéliens. Les Israéliens vivent pour 90% dans les frontières d'Israël, et 700.000 d'entre eux sont des colons établis par la force en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Les Palestiniens sont éclatés entre Gaza (2,2 millions), Israël (1,5 million), Jérusalem-Est et Cisjordanie (3,5 millions) Jamais les gouvernements d'Israël n'ont nié l'existence d'un peuple palestinien ; comment peuvent-ils alors refuser son droit à l'autodétermination ? Car ces deux peuples ont indéniablement droit à un État dans le respect de leur droit à l'autodétermination.

Tant que ce droit sera refusé aux Palestiniens, quelle que soit la supériorité militaire d'Israël, les tensions persisteront et elles seront au cœur de la situation sécuritaire que l'État juif aura à affronter ad vitam aeternam.

La victoire militaire de Benjamin Netanyahu, qui, pour être complète, doit encore parachever l'écrasement de la bande de Gaza, porte en germe le risque de la défaite politique de l'État d'Israël. Les forces qui soutiennent son gouvernement jusqu'au-boutiste, dont le zèle militant des colonies implantées en Cisjordanie est la force motrice, vont s'enhardir encore et s'imposer comme les maîtres de la classe politique à Tel Aviv. Mais, on le sait, les mêmes services secrets qui ont mis à terre le Hezbollah avaient été incapables de prévenir l'attaque du Hamas le 7 octobre 2023. Nul n'est infallible, la preuve en a été faite.

Sans solution politique à la question palestinienne, la population d'Israël n'aura pas de garantie d'avenir pour la paix à laquelle son peuple aspire. ■ **François Alfonsi.**



De la véritable nature de l'Etat français... Max Simeoni savait en faire la démonstration. Il connaissait que trop bien le fonctionnement et les visées de ce jacobinisme pervers destructeur des identités, comme il connaissait les faiblesses du mouvement nationaliste qui le rendent vulnérable à cette menace... Cet article a été rédigé le 10 avril 2018.

Le jacobinisme continue de sévir

par Max Simeoni



Ce lundi de Pâques, «ma» mirendella, va se passer à remâcher les rapports des présidents de la Collectivité de Corse avec le gouvernement et ceux internes des organisations natio.

De la semaine avant Pâques, on retiendra la *cacciata* du directeur des services fiscaux et l'annonce d'un comité de sages, «I Guardiani di a memoria».

L'épisode du directeur des impôts a eu l'honneur de la pleine page 2 de Corse-Matin. Les faits ont été révélés par FO et confirmés par l'inter-syndicale. Le directeur présentait le personnel au secrétaire d'État auprès du ministre des Finances, Olivier Dussopt, en faisant le tour des bureaux. Beaucoup n'ayant pas un patronyme finissant par un -i, il demandait s'ils étaient Corses et, sur la fin de la tournée, le voilà déclarant tout de go au secrétaire d'État: «Soyez assuré, monsieur le ministre, que dans le cadre du contrôle fiscal, nous ne cibons que les Corses, pas les étrangers, ni les continentaux». L'administration fiscale qui tient compte du pedigree de ses employés, l'égalité devant l'emploi et l'impôt, tel est l'égalitarisme de la République? Battistini de la CGT Bastia seul à regretter que l'épisode soit récupéré par ceux qui sont à l'origine des plasticages des services fiscaux, rien d'étonnant?

Les propos discriminatoires de son directeur sont une constante de l'administration jacobine.

Étudiant, je les trouvais chez des *pinzuti*, chez des chansonniers... De retour, une première fois ce fut dans les bureaux de la Somivac dont le président directeur général était Vatin, l'inventeur de la TVA, une peinture comme on dit de nos jours. Lors d'une discussion à bâtons rompus dans leur immeuble tout neuf à Lupinu entre collègues emplis de la mission selon le Plan d'action régional de 1958 de Guy Mollet d'avoir à développer l'agriculture en Corse, un de la direction à l'esprit pionnier lâche: «Il y a beaucoup à faire dans ce pays, dommage qu'il y ait les Corses...» des indiens attardés, irrécupérables pour tout dire.

Il a été abusé par le fait que parmi tous les noms sans -i un ou deux étaient Corses. Le député et le sénateur insulaires faisaient partie du conseil d'administration et ils ont demandé une rarefaction de la TVA pour l'équipement en matériel ce qui facilitait l'action de la Somivac qui avait besoin de matériel lourd (camions, bulldozers...) pour défricher le maquis dense de la plaine orientale et faire des lots à distribuer aux agriculteurs. Arrivé à ce stade le gouvernement demande à la Somivac de les distribuer à 90% à des pieds noirs venant en Corse. Michel Rocard l'a affirmé devant l'Assemblée nationale en concluant que cela poussait à la guerre civile. La suite est parlante.

La mise en valeur fait pousser des vignes à perte de vue sans respecter les quotas restrictifs des surfaces de plantations, de véritables latifundia surgissent avec des caves «modernes» pleines de tonnes de sucre qui débitent une vinasse chimique avec la complicité des pouvoirs publics, les indemnités de rapatriement, les moratoires, l'activisme plus ou moins «intéressé» de quelques maires et *in fine* le choc d'Aleria le 22 août 1975 qui a fait dire «que plus rien ne sera comme avant». Mentionnons les propos d'un procureur en plein tribunal à Fréjus, si ma mémoire est bonne: «Les Corses ont un chromosome du crime.»

Mais rien n'a changé sur le fond. Le jacobinisme continue de sévir et les natio sont passés de l'opposition à la gouvernance d'un statut de gestion nouveau en gestation, celui de l'Assemblée unique sans connaître les compétences et les moyens octroyés par le président de la République française. Les votes locaux sur la langue, sur la reconnaissance du peuple corse, sur un statut d'autonomie sont obsolètes selon le pouvoir centralisé. De même en ce qui concerne le Padduc qui, n'étant qu'un rétréci réduit au minimum pour un consensus insulaire pour faire des propositions au gouvernement, devient une preuve par son rejet que l'État français est jacobin génétiquement et incorrigible.

Tous les éléments anti natio, avoués ou non, sont à la manœuvre, encouragés par Jupiter qui n'est pas gironardin en Corse quand il monte le scénario des vingt ans de l'anniversaire de l'assassinat du préfet Égrignac avec

Chevènement en le félicitant, alors que le préfet Bonnet qu'il nomma cherchait à amorcer un affrontement entre Corses. Paradoxalement on fait supporter aux natio, majoritaires depuis peu, tout le poids d'une situation volontairement détériorée par plus de deux siècles de tutelle des jacobins parisiens et des clanistes locaux à leurs ordres.

L'enjeu est devenu grave. Il y va de la crédibilité du sursaut des natio au nom d'un peuple corse menacé de disparition alors que tous les processus d'un déclin ne font que croître: démographie vieillissante, flux d'émigrés incontrôlable par rapport à la capacité d'accueil, spéculation immobilière, affairisme mafieux, vie chère, pauvreté et précarité galopantes, tissu économique faible dépendant par trop de primes, de subventions, véritables addictions pour une survie immédiate mais peu productive et non structurante. Le tourisme moteur du développement économique ne fait qu'accélérer le déclin de notre peuple. S'il n'est pas contrôlé et orienté pour lui, tous les flux qu'il va générer se feront au profit d'intérêts extérieurs avec quelques bénéficiaires Corses en position d'intermédiaires. Déjà à la fin de la dernière guerre, on a pu voir une entreprise bastiaise et une ajaccienne faire rapidement fortune avec la distribution locale des monopoles de la farine au nord et de l'essence au sud. Une constante du régime jacobin.

L'autre actualité de la semaine est I Guardiani di a memoria lesquels se veulent une sorte de Conseil des sages. Ils sont affligés et préoccupés par la situation interne des rapports entre partis autonomistes précisément entre Inseme et PNC. Ils leur apparaissent dérisoires.

Et cela pourrait devenir funeste si les engagements publics pris en octobre lors d'un Congrès pour la fusion avortaient pour en rester à un équilibre d'alliance électorale pour un partage de postes.

I Guardiani ont annoncé une conférence de presse avant la fin de semaine pour expliquer et faire des propositions afin de sortir d'un jeu à qui perd gagne.

Ils ont été retardés par le mauvais temps qui les a empêchés de se réunir.

L'affari sarèbbenu in francese? ■

L'âne corse, richesse de l'intérieur!

Après une longue bataille qui a duré une dizaine d'années, la démarche de reconnaissance de l'âne corse a été initiée par une première association qui s'appelait *A Runcata* avec Milou Mariani suivi plus tard par une autre association, *Isulane* dirigée par Pierre François Lepidi. • Ce dossier a été repris en 2017 par une poignée de passionnés dont le président de *U Sumeru Corsu*, Eugène Tramini, et par Olivier Fondacci président de *Sumeri di Corsica*, qui a également fondé *Balagn'âne* en 2008. Ce sont les deux militants incontournables de cet animal sur l'île. • Arritti a rencontré Olivier Fondacci à la Fiera di Niolu 2024 qui propose outre randonnées à dos d'ânes et autres activités, toute une gamme de produits à base de lait frais d'ânesse. Interview.

Voilà 4 ans que l'âne corse est officiellement reconnu après un long et important travail associatif auquel vous avez participé. Racontez-nous un peu l'histoire de l'âne corse...

Nous avons fait des tournées en Corse pour recenser les animaux qui dégageraient un standard susceptible de créer un *stud book*.

Il faut savoir que les premiers ânes sont apparus 3.000 ans avant notre ère, ils venaient de la Corne de l'Afrique, Ethiopie, Somalie... ils étaient gris, zébrés (comme leurs cousins les zèbres) dans un premier temps. C'est cette souche que l'on a recherchée.

Par la suite, comme pour l'humain, la Corse a été un brassage, d'où l'arrivée des ânes brun originaire d'Asie, et surtout avec la volonté de faire des mules, et pour les activités de travail augmenter le gabarit en faisant venir des animaux d'Italie, de France.

Cette période a duré jusqu'à l'arrivée de la mécanisation ou leur utilité a diminué et leur destin a basculé. Ils sont devenus inutiles et l'homme, qui a oublié sa contribution au labeur quotidien durant des siècles, les a expédiés par bateaux entiers vers des fins tragiques.

Pour quelles raisons vous êtes-vous investi dans cette volonté de reconnaissance ?

Les acteurs de cette reconnaissance sont des passionnés et en Corse on a tous un lien avec cet animal fétiche. Nous par exemple, à Santa Riparata, tous les lundis de Pâques on récupérait tous les ânes du village et on partait faire *a miredella* avec 30 à 40 individus.

Il faut savoir que l'âne le plus connu au monde est l'âne du Poitou, et le deuxième le plus connu en France est l'âne corse. Il n'a été que justice de le faire reconnaître.

Quels sont les critères de race de l'âne corse ?

Les critères de l'âne corse sont une couleur de robe variant de gris clair à gris



➔ **Prochain rendez-vous :**
La Journée de l'âne et du cheval corses,
le dimanche 27 octobre 2024 à l'hippodrome de Biguglia

ardoisé (*fascianu*), et puis une nouvelle couleur de robe ajoutée en 2022, marron clair à foncé (*castagnu chiara è scuru*). Nous sommes la seule race reconnue en France à avoir plusieurs couleurs de robes.

Sa taille varie de 1,14m au garrot jusqu'à 1,30 m. La croix sur le dos et des membres zébrés, le poitrail ouvert, les oreilles avec des reflets dorées, des naseaux ouverts, des yeux en amandes... Nous sommes également les seuls à avoir créé un berceau de vie, un âne corse ne peut être corse que s'il est né en Corse, et que s'il porte un nom corse.

À combien estime-t-on la population d'ânes en Corse ?

La population asine sur l'île est actuellement entre 2.500 et 3.000 bêtes alors que dans les années 50 elle était de 30.000 à 40.000 bêtes.

De nos jours, malgré cette renaissance, nous sommes loin de l'animal de bât qu'il était par le passé. Il faut savoir qu'une reconnaissance n'est pas un

aboutissement, c'est le début de la valorisation d'une race à travers ses activités. Et pour moi qui vient d'avoir 60 ans, la chose la plus importante est la transmission pour que cet animal emblématique de notre territoire continue à offrir ses services à l'homme.

Que rapporte l'élevage d'ânes ? Peut-il être un allié de la reconquête de notre intérieur ?

L'âne a une grande utilité. L'élevage bien sûr, la production laitière, l'agritourisme avec les randonnées, le portage... l'événementiel aussi : mariage, film, publicité, marché. Il est utile à la collecte des déchets, par exemple, à l'entretien d'espaces, au portage en milieu fragile...

Celui qui veut faire cette activité doit avoir en premier lieu la passion, si on pense bénéfiques avant l'heure ce n'est pas la peine, le monde agricole a ses hauts et ses bas, et les animaux sont notre capital, il faut en prendre soin.

On pense aux randonnées équestres, mais moins à la cosmétique, pourtant vous proposez toute une gamme de produits à base de lait d'ânesse...

Oui, la production laitière permet beaucoup de choses, des cosmétiques aux bonbons, savons, glaces, bière et bientôt fromage (le plus cher au monde 1 € le gramme, soit 1000 € le kilo)!

Je suis pour l'instant le seul producteur en bio de lait d'ânesse en Corse. Je fabrique mes produits avec du lait frais, c'est pour moi très important de le dire. Car je fais face à une concurrence déloyale ou on trouve sur des marchés des produits estampillés au lait d'ânesse corse alors que ce n'est pas le cas comme d'autres activités. ■

Cuntatti è infurmazione :

www.facebook.com/olivier.fondacci

PIADO
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : QUARTIER PETROSO,
20121 SALICE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Salice du 26 septembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme sociale : Société civile immobilière
- Dénomination sociale : PIADO
- Siège social: Quartier Petroso, 20121 SALICE

Objet social : L'acquisition de tous terrains ou tous biens immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, la location ou autrement de tous biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ;

Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Don-Louis PIETRI

Clauses relatives aux cessions de parts :

- dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant,
- agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis. La Gérance

GÉRANT
Dénomination : RELAIS DE TAVAGNA.

Forme : SARL.

Capital social : 7622 euros.

Siège social : Lieu-dit PONTICCHIO SOTTANO,
20230 POGGIO-MEZZANA.
337841159 RCS de Bastia.

Aux termes d'une décision en date du 18 septembre 2024, à compter du 19 septembre 2024, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société :

- Monsieur Fabien LUISI, demeurant Bâtiment A1 Les Capuccins Saint Joseph, 20200 Bastia en remplacement de Monsieur Jean Clément PEGULO
Mention sera portée au RCS de Bastia.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE -
BP 345 - 20297 BASTIA CEDEX

Suivant jugement du 24/09/2024, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé : la clôture pour insuffisance d'actif concernant la liquidation judiciaire de : **ESTHETICA (SARL)** - Vente au détail de produits de beauté, parfumerie, institut d'esthétique. - 19 cours Pascal Paoli 20250 CORTE - 351 860 101 RCS Bastia

POUR EXTRAIT,
LA SELARL CASANOVA & BENEDETTI, GREFFIER

legali
Annunzi

ANNONCES LÉGALES

Pour vos annonces légales :
arritti2@wanadoo.fr

ARRITTI

Abbunàtevi !

Abbunamentu

ARRITTI

Pigliu un abbonamentu d'un annu à ARRITTI per 55 €

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Eccu u mo sceccu di 55 € à l'ordine d'ARRITTI. | <input type="checkbox"/> Primu abbonamentu |
| <input type="checkbox"/> Eccu un sustegnu in più di€ | <input type="checkbox"/> Riabbonamentu |

Casata, Nome (nom, prénom) :

Indirizzu (adresse) :

Telèfonu (téléphone) :

Mel :

À compléter et à renvoyer à : Arritti - 5 bd Hyacinthe de Montera - 20200 Bastia
Cuntattu : 06 33 28 62 95 - arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica

